

L'actu

Rythmes scolaires : la majorité municipale bouge enfin

Nos multiples demandes de réactivation de la commission des affaires scolaires n'auront pas été vaines. La majorité municipale vient de créer un comité consultatif réunissant élus, parents, associations, directeurs, ...pour lancer enfin la concertation autour des nouveaux rythmes scolaires de la rentrée 2014. Il nous faudra tous être très vigilants pour que ce projet utile pour nos enfants, bénéficie de la concertation et des moyens suffisants pour en assurer sa réussite.

Mariage pour tous : Christiane Agarrat ne célébrera pas ce mariage

Nous ne pouvons que déplorer, Madame le maire, votre refus des valeurs d'égalité et de progrès aux fondements de cette loi de la République qui s'impose désormais à tous les élus et que vous êtes donc tenue de respecter.

Brèves du Conseil du 3 juin

Voyage en Suisse : la majorité municipale persiste et signe

Ce voyage (visite de l'Organisation internationale du travail, déjeuner à Yvoire, visite d'un jardin des senteurs,...) d'un coût prévisionnel de 1 800 € est organisé par Mme le Maire pour remercier les conseillers de leur travail.

Les élus BPP ont voté contre car pour eux, ce type d'évènement n'a pas à être pris en charge par le budget municipal. En outre, cette décision est particulièrement mal venue dans un contexte politique où l'image des élus est souvent mise à mal et où la crise économique contraint à serrer les budgets de la commune.

21 voix pour, 7 contre (5 élu-e-s BPP, 2 de la liste de Mme Receveur)

Avenant de 19 000 € sur l'aménagement de la place de Verdun

Pour un tiers il s'agit de travaux additionnels demandés par la commune (enrobé sur l'impasse donnant accès aux écoles et à la crèche,...) qui n'étaient pas dans le cahier des charges initial. Le solde est pour l'essentiel lié à un décaissement plus important que prévu de la place de Verdun (afin de trouver une assise stable) et à des aménagements complémentaires pour mieux tenir compte de la captation des eaux pluviales. Le budget initial global de l'aménagement de la place était de 803 000€, le dépassement sera donc limité à 2,5 %.

26 voix pour (dont les élu-e-s BPP) et 2 contre.

Création d'un espace de mémoire commémorant le cessez feu du 19 mars 1962 en Algérie

Mme le Maire a décidé d'ériger une stèle place de la Paix. Les élus BPP ont voté pour le principe d'ériger une stèle mais se sont abstenus sur le lieu, arguant qu'un espace de mémoire et de commémoration des autres conflits existe déjà : le monument aux morts au cimetière.

Vote unanime sur la création de la stèle, 5 abstentions (BPP) pour le choix du lieu.

Plus d'infos sur notre blog !

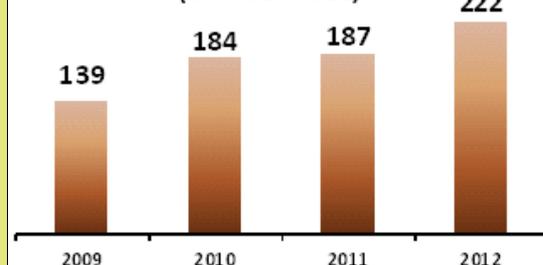
Le chiffre du mois

222

C'est le nombre de Brindasiens demandeurs d'emploi fin 2012 (catégories A, B, C de l'INSEE).

Soit une hausse de 19% en un an et de près de 60% en 3 ans. Notre commune n'est pas épargnée par la crise économique. Sur les 2100 ménages que compte Brindas, une proportion significative est donc touchée par le chômage.

Demandeurs d'emplois à Brindas (source INSEE)



C'est pourquoi les élus BPP ensemble à gauche demandent que la commune s'engage dans une politique sociale plus ambitieuse (ex : un quotient familial pour la cantine ou les associations) et une fiscalité plus juste.

Actions et propositions de BPP

Clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

- Insérer une **clause sociale** dans les appels d'offre, permet de demander aux entreprises qui vont bénéficier de la commande publique de réserver une partie du travail à des salariés connaissant des difficultés d'insertion (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification,...).
- Une **clause environnementale** permet de privilégier les achats faisant appel à des produits durables. En France, près de 10% des marchés publics incluent ces clauses spécifiques. **A Brindas rien !** Pourtant plusieurs marchés de nettoyage ou d'entretien et certains achats pourraient intégrer ces dispositions.

C'est ce que les élus BPP demandent et se voient refuser régulièrement.

Intégrer ces clauses sociales et environnementales, c'est pourtant rendre encore plus efficaces les dépenses publiques.